

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Martinville tenue le lundi le 10 juin 2024 à 19 h 30 à la salle du conseil, située au 233 rue Principale Est, à Martinville, à laquelle sont présents :

Mme Marie-Pierre Dubeau
M. Ludovic Ellefsen
M. Sylvain Côté

Mme Patricia Gardner
Mme Christiane Paquet
M. Gaby Côté

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Michel-Henri Goyette.

Madame Julie Létourneau, directrice générale, greffière-trésorière, est aussi présente.

ORDRE DU JOUR LUNDI 10 JUIN 2024

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Période de questions
3. Visiteurs
4. Adoption de l'ordre du jour (modification, ajout et retrait)
5. Adoption des procès-verbaux
 - 5.1 Séance ordinaire du 13 mai 2024
6. Suivi des affaires découlant du point no 5
7. Correspondance
8. Rapport des comités et délégués
 - 8.1 Rapport du maire
 - 8.1.1. Activités mensuelles
 - 8.2. Dépôt des rapports des inspecteurs
 - 8.2.1. Rapport de l'inspecteur municipal
 - 8.2.2. Frais de déplacement des inspecteurs
 - 8.3. Sécurité publique
 - 8.4. Embellissement
 - 8.5. Famille et Aînés
 - 8.6. Voirie
 - 8.7. Urbanisme et Environnement
 - 8.8. Loisirs et Fond de développement
 - 8.9. Eau potable et Eaux usées
 - 8.10. Réseau Biblio et Culture
9. Adoption des projets de règlements et règlements (incluant les avis de motion) (s/o)
10. Présentation et adoption des comptes
 - 10.1.1. Présentation des dépenses déjà autorisées, des dépenses incompressibles et des comptes à payer
 - 10.1.2. Présentation des salaires
11. Autres points à discuter
 - Affaires nouvelles
 - 11.1. Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – le jeudi 5 décembre 2024- Extrait de l'état
 - 11.2. Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – le jeudi 5 décembre 2024- Autorisation à la greffière-trésorière
 - 11.3. Desjardins – Acceptation de la demande de partenariat avec la municipalité pour les bourses d'études des finissants du 5ième secondaire et confirmation du montant déboursé par la municipalité
 - 11.4. Dépôt d'une demande collective dans le cadre de l'appel de projets «Volet 1 – Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés»
 - 11.5. Inscription au congrès FQM
 - 11.6. Invitation au tournoi de golf de Waterville
 - 11.7. Offre de service du Beam
 - 11.8. Régie intermunicipale de la gestion des matières résiduelles de la région de Coaticook (RIGDSC) / Adoption du

- règlement d'emprunt #2024-001 services professionnels et études pour la demande de certificat d'autorisation du nouveau lieu d'enfouissement technique pour un montant de 1 640 000 \$
- 11.9. Fundus Fungus (Paul Roberts) / mauvaises créances
 - 11.10. Les Services EXP / résolution accord puits
 - 11.11. Installation caméras de surveillance au Chalet des loisirs et au Centre Saint-Martin
 - 11.12 Le Progrès / Demande de publicité pour la fête du Québec et du Canada
 - 11.13. OMH / Budget révisé
 - 11.14. Tourber le terrain en avant du bureau municipal
 - 11.15. Centre Saint-Martin / plastique agricole sur la terre en arrière pour le jardin
 - 12. Période de questions
 - 13. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Monsieur Michel-Henri Goyette et ouvre la séance à 19 h 30 en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil et constate le quorum.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

3. VISITEURS

Aucun

20240601

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (modification, ajout et retrait)

Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner
Appuyé par le conseiller Gaby Côté

ET RÉSOLU QUE soit adopté l'ordre du jour de la présente séance, tel que modifié, en conformité avec le règlement numéro 2004-103.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

20240602

5.1. Séance ordinaire du 13 mai 2024

Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyé par le conseiller Ludovic Ellefsen

ET RÉSOLU QUE soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT N° 5

Le clocher et les travaux au Centre Saint-Martin sont terminés.

20240603

7. Correspondance

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la correspondance déposée le 10 juin 2024.

Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner
Appuyé par le conseiller Ludovic Ellefsen

ET RÉSOLU D'autoriser la direction générale à procéder selon les politiques en vigueur et les directives du conseil pour la conservation ou la destruction des documents de correspondance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8. RAPPORT DES COMITÉS ET DÉLÉGUÉS

8.1. Rapport du maire

8.1.1. Activités mensuelles

Monsieur le Maire mentionne les différentes rencontres auxquelles il a participé, à savoir le BEAM pour l'offre de service, le Conseil des maires de la MRC de Coaticook, l'activité *Sous les pavés* à Sainte-Edwidge, rencontre habitation CDC, Activité *Accords bières et bouffe* de la CCIRC, consultation citoyenne planification stratégique Martinville, CDE de la MRC de Coaticook, Comité milieux naturels et environnement MRC (CMNE), CA de l'Entrée.

8.2. Dépôt des rapports des inspecteurs Rapport de l'inspecteur municipal

Monsieur Gilles Gendron, inspecteur en voirie, dépose le rapport de l'inspecteur municipal et en énonce les grandes lignes, du gravier a été étendu sur le chemin Des Sables, Loignon, Lowry, Sawyerville et Simard, l'abat-poussière devrait être le 15 juin et le reste le 25 juin, creusage de fossés, quelques manques de pression d'eau, sulfate d'aluminium, tige de mise à la terre sorti du stationnement du Centre Saint-Martin, le robinet de la toilette des hommes au bureau municipal a été changé, des trous ont été réparés dans le sentier de la meunerie, Olivier Lamontagne sera disponible pour la tonte des pelouses et autres.

8.2.1. Frais de déplacement des inspecteurs

Aucun

8.3. Sécurité publique

La conseillère Christiane Paquet a assisté à la réunion de la sécurité incendie. Il y aura des portes ouvertes à la caserne de Compton en septembre, octobre et une autre porte ouverte avec la nouvelle caserne.

8.4. Embellissement

La conseillère Patricia Gardner a fait l'achat de jardinières et fleurs pour la façade du bureau municipal.

8.5. Famille et Aînés

Politique MADA, le renouvellement est cette année.

8.6. Voirie

Aucun

8.7. Urbanisme et Environnement

Aucun

8.8. **Loisirs et Fond de développement**

Madame la conseillère Patricia Gardner, informe les membres du conseil que ce fût des succès pour la soirée cinéma, la vente de garage et la rencontre consultation citoyenne.

8.9. **Eau potable et eaux usées**

Aucun

8.10. **Réseau Biblio et Culture**

Monsieur le conseiller Ludovic Ellefsen s'informerait auprès des bénévoles de la bibliothèque pour le remplacement de la personne en charge des publicités pour les heures du conte, puisque Elisabeth Jomphe quitte la municipalité à la fin du mois de juin. Les étagères pour la bibliothèque sont commandées.

9. **Adoption des projets de règlements et règlements (incluant les avis de motion) (s/o)**

10. **Présentation et adoption des comptes**

20240604

10.1. **Présentation des comptes à payer**

**Il est proposé par le conseiller Gaby Côté
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU D'accepter les dépenses incompressibles et les dépenses déjà autorisées par le conseil au montant de 74 427,94 \$ et d'accepter les comptes à payer au montant de 124 995,61 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20240605

10.1.1. **Présentation des salaires, frais de déplacements**

**Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyée par la conseillère Marie-Pierre Dubeau**

ET RÉSOLU D'entériner les versements des salaires nets pour le mois de mai 2024 au montant de 11 219,93 \$ et les frais de déplacements au montant de 44,93 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11. **AUTRES POINTS À DISCUTER - AFFAIRES NOUVELLES**

20240606

11.1. **Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – le jeudi 5 décembre 2024- Extrait de l'état**

ATTENDU que conformément à l'article 1022 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et l'article 511 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le greffier-trésorier doit préparer, un état des propriétés pour lesquelles des taxes sont impayées à la municipalité ;

ATTENDU que cet état doit être soumis au conseil et approuvé par lui au plus tard lors de sa séance de juillet ;

SUR PROPOSITION de la conseillère Patricia Gardner
APPUYÉE par le conseiller Gaby Côté

IL EST RÉSOLU

a. D'approuver la liste des propriétés sur lesquelles des taxes sont impayées et de transmettre cette liste à la MRC de Coaticook afin que celle-ci puisse accomplir les formalités menant à la vente pour défaut de paiement des taxes, conformément à la loi ;

b. D'autoriser la greffière-trésorière à exclure du processus tout immeuble à propos duquel toutes taxes dues au **30 juin 2024** auront été payées au complet avant la transmission de l'extrait de cet état au bureau de la MRC de Coaticook pour les fins de la vente des immeubles ;

c. D'autoriser la greffière-trésorière à exclure de cette vente à l'enchère, l'immeuble pour lequel toutes taxes dues au 31 décembre 2023 auront été payées, et pour lequel une entente de paiement pour les taxes de l'année courante (2024) aura été conclue avec la greffière-trésorière avant la transmission de l'extrait de cet état au bureau de chaque commission scolaire qui a compétence sur le territoire à l'égard de tel immeuble et à la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook pour les fins de la vente des immeubles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
PRÉSENTS

20240607

11.2. Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – le jeudi 5 décembre 2024- Autorisation à la greffière-trésorière

ATTENDU que conformément à l'article 1038 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et 536 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), la municipalité peut enchérir et acquérir les immeubles situés sur son territoire qui sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires;

ATTENDU que conformément à l'article 1039 du Code municipal du Québec et 537 de la Loi sur les cités et villes, la municipalité fait inscrire, en son nom, ces immeubles ainsi achetés, sur les rôles d'évaluation et de perception et sur les rôles de répartition spéciale, et les impose comme tout autre immeuble sujet aux taxes;

SUR PROPOSITION du conseiller Sylvain Côté
APPUYÉE par la conseillère Patricia Gardner

IL EST RÉSOLU

a. D'autoriser la greffière-trésorière ou son représentant à offrir, au nom de la Municipalité de Martinville, le montant des taxes dues, en capital, intérêt et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales et, le cas échéant, scolaires sur les immeubles faisant l'objet de la vente à l'enchère pour défaut de paiement des taxes qui se tiendra jeudi, le 5 décembre 2024;

b. D'autoriser la greffière-trésorière à signer, au nom de la Municipalité de Martinville, à propos de la vente à l'enchère des immeubles pour défaut de paiement de taxes, tout acte d'adjudication à la municipalité des immeubles adjugés à cette dernière et, le cas échéant, tout acte de retrait fait en faveur de la municipalité ou d'un adjudgé;

c. D'autoriser l'inscription, immédiatement après la vente à l'enchère pour défaut de paiement de taxes, sur les rôles d'évaluation et de perception et, le cas échéant, sur les rôles de répartition spéciale, des immeubles qui auront été adjugés à cette dernière lors de ladite vente;

d. D'autoriser la greffière-trésorière à faire, le cas échéant, la vérification des titres de propriété de certains immeubles à être vendus pour taxes impayées, et ce sujet à la vente à l'enchère.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
PRÉSENTS

20240608

11.3. Desjardins – Acceptation de la demande de partenariat avec la municipalité pour les bourses d'études des finissants du 5^{ème} secondaire et confirmation du montant déboursé par la municipalité

ATTENDU QUE la caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie confirme le partenariat avec la municipalité de Martinville de l'ordre de 50 \$ pour une bourse d'étude à chaque finissant du 5^e secondaire de la municipalité;

**Il est proposé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau
Appuyé par la conseillère Christiane Paquet**

ET RÉSOLU QUE la municipalité débourse un montant de 100 \$ pour chaque finissant du 5^e secondaire de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
PRÉSENTS

20240609

11.4. Dépôt d'une demande collective dans le cadre de l'appel de projets «Volet 1 – Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés»

CONSIDÉRANT l'appel de projets actuel dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie

des aînés (MADA), Volet 1 du ministère de la Santé et des Services sociaux ;

CONSIDÉRANT QUE ce programme d'aide financière vise le soutien des municipalités et des municipalités régionales de comté (MRC) qui entreprennent une démarche en vue de réaliser une politique et un plan d'action en faveur des aînés ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Coaticook souhaite déposer une demande collective au programme ;

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité de renouveler la politique familiale municipale-MADA (PFM) afin d'assurer un milieu de vie de qualité aux familles et aux aînés ;

**Sur proposition de Christiane Paquet
Appuyée par Patricia Gardner**

DE participer à la demande collective où les travaux seront réalisés sous la coordination de la MRC de Coaticook

DE mandater Marie-Pierre Dubeau pour agir en tant qu'élue responsable du dossier «Aînés» pour la municipalité de Martinville

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
PRÉSENTS

20240610

11.5. Inscription au congrès FQM

**Il est proposé par le conseiller Gaby Côté
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU QUE d'autoriser l'inscription de la conseillère Patricia Gardner au Congrès de la FQM 2024 et d'autoriser toutes les dépenses reliées au congrès.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
PRÉSENTS

11.6. Invitation au tournoi de golf de Waterville

Le membres du conseil ne donnent pas suite à cette invitation.

11.7. Offre de service du Beam

Ce point sera rediscuté à une prochaine réunion du conseil.

20240611

**11.8. Régie intermunicipale de la gestion des matières résiduelles de la région de Coaticook (RIGDSC) /
Adoption du règlement d'emprunt #2024-001 services professionnels et études pour la demande de certificat**

d'autorisation du nouveau lieu d'enfouissement technique pour un montant de 1 640 000 \$

**Il est proposé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau
Appuyée par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU D'autoriser l'adoption du règlement d'emprunt #2024-001 services professionnels et études pour la demande de certificat d'autorisation du nouveau lieu d'enfouissement technique pour un montant de 1 640 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20240612

11.9. Fundus Fungus (Paul Roberts) / mauvaises créances

ATTENDU que Fundus Fungus (Paul

Et résolu d'a

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20240612

11.9. Fundus Fungus (Paul Roberts) / mauvaises créances

ATTENDU que Fundus Fungus (Paul Roberts) a un état de compte à la municipalité depuis juin 2021 pour des mois de loyers non payés qui représente un montant de 1 400 \$ plus intérêts ;

ATTENDU que Fundus Fungus (Paul Roberts) a été contacté à plusieurs reprises par courriel, téléphone et en courrier recommandé afin de régler le paiement des loyers à la municipalité pour lequel il avait signé une entente ;

ATTENDU que ce dossier doit être fermé pour mauvaises créances à des fins comptables ;

**Il est proposé par le conseiller Gaby Côté
Appuyée par la conseillère Marie-Pierre Dubeau**

ET RÉSOLU D'autoriser la direction générale à prendre les mesures comptables nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11.10. Les Services EXP / résolution accord puits

Ce point sera rediscuté à une prochaine réunion.

20240613

11.11. Installation caméras de surveillance au Chalet des loisirs et au Centre Saint-Martin

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Christiane Paquet**

ET RÉSOLU QUE d'accepter la soumission de 9264-2818 Québec inc. (B Sécurité) pour l'installation d'une caméra l'arrière du chalet des loisirs et une caméra à l'arrière au Centre Saint-Martin au montant approximatif de 1 200 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
PRÉSENTS**

11.12 Le Progrès / Demande de publicité pour la fête du Québec et du Canada

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande.

20240614

11.13. OMH / Budget révisé

ATTENDU QUE la Société d'habitation du Québec a présenté un budget révisé de l'Office municipal d'habitation de la Vallée de Coaticook pour l'immeuble de Martinville (2144) pour l'année 2024;

ATTENDU QUE le déficit prévu à répartir pour 2024 s'élève à 47 743 \$ élevant ainsi le montant du déficit payable, sur demande, par la Municipalité à quatre mille sept cent soixante-quatorze (4 774 \$);

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Ludovic Ellefsen**

ET RÉSOLU D'accepter le budget 2024 révisé tel que présenté par la Société d'habitation du Québec en date du 7 juin 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20240615

11.14. Tourber le terrain au bureau municipal

**Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau**

ET RÉSOLU D'autoriser l'achat de la tourbe pour installation sur le terrain en face du bureau municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20240616

11.15. Centre Saint-Martin / plastique agricole sur la terre en arrière pour le jardin

**Il est proposé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau
Appuyé par le conseiller Ludovic Ellefsen**

ET RÉSOLU DE faire l'installation de plastique agricole sur la terre pour le jardin en arrière du Centre Saint-Martin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12. Période de questions

Aucune question

20240617

13. Levée de la séance

**Il est proposé par le conseiller Ludovic Ellefsen
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté**

QUE la séance soit levée à 21 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
PRÉSENTS

Julie Létourneau,
directrice générale/greffière-trésorière

Michel-Henri Goyette, maire

“Je, Michel-Henri Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code Municipal.”